

UNE RENTRÉE UNIVERSITAIRE SOUS LE SIGNE DE LA COLÈRE

Entre l'augmentation des frais d'inscription, la faiblesse des rémunérations et la précarité des conditions de travail, les raisons de la colère dans l'enseignement supérieur et la recherche sont nombreuses.

La principale nouveauté de cette rentrée universitaire est l'augmentation des frais d'inscriptions pour les étudiant-es extra-communautaires. La loi « Bienvenue en France » de 2019 au nom cynique imposait des frais d'inscription 15 fois plus élevés pour ces étudiant-es, mais dans les faits la plupart des universités les exonéraient de ces frais supplémentaires. Or un décret publié en mai dernier, malgré l'opposition quasi-unanime des établissements, des organisations syndicales des personnels et des étudiant-es, limite drastiquement ces possibilités d'exonération.

Les étudiant-es étrangers, parmi les plus précaires, vont voir leurs conditions de vie et d'études encore se dégrader, d'autant plus qu'ils et elles ne pourront plus bénéficier des APL.

Les étudiant-es de l'Union Européenne sont pour l'instant épargnés par ces augmentations, mais le rapport issu des Assises du financement des universités propose une multiplication par 5 des frais d'inscription. Si le Ministre Baptiste a pour l'instant repoussé cette mesure à après l'élection présidentielle, le tabou est levé et l'on entend de plus en plus de voix libérales défendre cette augmentation, qui briserait le principe constitutionnel de gratuité d'accès à l'enseignement supérieur.

La situation des personnels n'a rien à envier à celle de leurs étudiant-es.

Le gel du point d'indice quasi ininterrompu depuis l'an 2000, comme dans l'ensemble de la fonction publique,



Cité scientifique de Lille

conduit à une perte de revenu d'environ 30 %, soit 670€ mensuels pour les fonctionnaires de catégorie C et de 1600€ pour les catégories A.

La précarisation des contractuel-les est encore pire car les revalorisations théoriquement obligatoires tous les 3 ans ne sont pas toujours appliquées.

Ces contractuel-les sont très nombreux dans l'ESR (environ 35% des agent-es) et leur nombre s'accroît d'années en années. Cette précarité de l'emploi gangrène l'ESR, nuit à l'ac-

complissement des missions, fragilise les services et dégrade les conditions de travail et de carrières de toutes et tous.

Ces conditions de travail sont également aggravées par la vétusté de nombreux bâtiments universitaires, comme l'ont encore démontré les multiples épisodes caniculaires de cet été qui ont rendu la présence dans les bureaux et amphes quasi insupportables.

La souffrance au travail est également exacerbée par le manque de respect de la part des ministres, les réorganisations systématiques des services, l'alourdissement des procédures, la multiplication de tâches et d'outils numériques (pas toujours fonctionnels) et les réformes ministérielles menées dans l'urgence et sans concertation.



Le désengagement de l'État dans le financement de l'ESR est à l'origine d'une bonne part de ces difficultés et de la colère des personnels, qui s'exprimera cet automne dans la rue.

du 3 au 10 déc.
POUR DÉFENDRE MES DROITS ET LE SERVICE PUBLIC,
#JE VOTE CGT
ET JE FAIS VOTER CGT !

